

Votre conseiller est là pour répondre à toutes vos demandes

En cas de réclamation vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :



GIE LMA

BP4222

98 847 NOUMEA CEDEX

Tel : 28/79/65

Ou par mail à

lma@lma.nc

En précisant vos noms, prénoms, adresse, numéro de contrat.



DELAIS DE TRAITEMENT /

- Envoi d'un accusé réception 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de la réclamation
- Réponse dans un délai maximum de 2 mois

(Recommandations ACPR N°2024-R-02 du 2 Juillet 2024)

En l'absence de réponse 2 mois après l'envoi de votre réclamation ou dès réception d'une première réponse, vous pourrez contacter

Direction des Affaires Economiques de Nouvelle Calédonie

BP2672

98 846 NOUMEA

Ou par voie électronique : dae.see@gouv.nc

Tel : 23/22/50

Le président du GIE